

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13008

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FEDANE

Thane

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur BENALI Nadia
Médecin généraliste
Visite Permis de Conduire
Tél: 05 22 25 96 62

Date de consultation : 11/06/2014

Nom et prénom du malade : FEDANE Thane Age : 30

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint,

Enfant

Nature de la maladie :

Arthropathie

Pathologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 26/02/2014

Signature de l'adhérent(e) : fet

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du attestant le Paiement de
9/2/2024	9	200DH	Docteur BENAL Nadia Médecin Généraliste Visite Permis de Conduire Tél: 05 22 25 96 62	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE PHARMACIE EL MAMOUR Nadia EL MAMOUR 130, Bd MY. DIAW Casablanca Tél : 0522 86.22.45 - Casablanca	21.02.24	95.00

ANALYSES - RADIographies

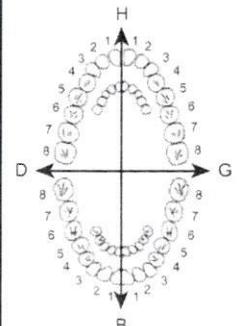
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

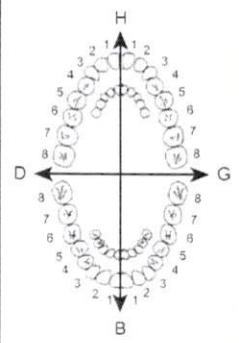
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	35533411
G	11433553	

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession Montant des Honoraires

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur BENALI Nadia

MÉDECINE GÉNÉRALE
الطب العام
FACULTE DE STRASBOURG



الدكتورة بنعلي نادية

الطب العام

كلية الطب ستراسبورغ

ECHOGRAPHIE

DIABETOLOGIE

D.U GYNECOLOGIE

NUTRITION

VISITE PERMIS DE CONDUIRE

21/02/2024

الفحص بالصدى

مرض السكري

طب النساء

التغذية

فحص رخصة السيارة

Casablanca le : الدار البيضاء في :

Mme Fedane Imane

MAZAX 500

1 comprimé le matin pdt 3 j

NAZAIR

2 gouttes / jour le matin



CARBOLINE

1 comprimé, matin et soir

MUSFON

1 comprimé, 3 fois par jour

} pdt 6 j

15.00

PHARMACIE DE LA SÉCURITÉ
Nadia El Manjra BENCHERKOUN
130, Bd My. Driss 1^{er}
Tél : 0522 86.22.45 - Casablanca

Docteur BENALI Nadia

Médecin Généraliste

Visite Permis de Conduire

Tél: 05 22 25 96 62

240, شارع أنوال - إقامة غزلان - رقم 1 الطابق الأول - الهاتف : 05 22 25 96 62
240, Bd ANOUAL - Résidence GHIZLANE, appt 1 - 1 er Étage Tél : 05 22 25 96 62 - Casa

LOT: IC30977
PER: 08/2025
PPV: 75 DH 00



g /dose
érisation nasale
fluticasone

notice avant de prendre ce médicament. Si vous avez des questions ou si vous avez un doute, demandez conseil à votre pharmacien. Si vous avez besoin de la relire.

ENT :

on pour pulvérisation nasale.
presentations

nasale, boîte de 1 flacon pulvérisateur dosseur et 1 seringue préchargee de 50 µg.

Composition

Propionate de fluticasone (DCI)

Equivalent en fluticasone

Excipients : Dextrose anhydre, cellulose microcristalline et carboxyméthylcellulose sodium, chlorure de benzalkonium, polysorbate 80, alcool propyle et eau distillée purifiée, q.s.p une pulvérisation.

Classe pharmaco-thérapeutique

Glucocorticoïde par voie locale.

2. DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Indications :

Ce médicament contient un corticoïde. Il s'administre par voie nasale. C'est un médicament anti-inflammatoire indiqué:

- en traitement de la rhinite allergique chez l'adulte et l'enfant de 4 ans et plus, uniquement en traitement de la rhinite allergique saisonnière (rhinite allergique), chez l'enfant de 4 à 12 ans.

- pour soulager les symptômes liés à la présence de polypes dans les fosses nasales chez l'adulte.

3. DANS QUEL CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

Contre indications :

Ne prenez jamais NAZAIR® 50µg/dose, suspension pour pulvérisation nasale dans les cas suivants:

- allergie à l'un des composants,
- trouble de la coagulation sanguine avec en particulier saignement de la muqueuse nasale,
- en cas d'infection herpétique nasale, buccale, orale ou oculaire.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER CONSEIL À VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec NAZAIR® 50µg/dose, suspension pour pulvérisation nasale.

Mises en garde spéciales :

En cas de surinfection (mouchage purulent), de fièvre ou d'infection broncho-pulmonaire concomitante, prévenir votre médecin.

Ce produit n'est pas recommandé chez les patients ayant subi une intervention chirurgicale ou un traumatisme au niveau du nez, si la cicatrisation n'est pas complète.

Précautions d'emploi :

Ce médicament est un traitement régulier et continu. Son effet thérapeutique peut prendre plusieurs jours.

Pour que ce médicament soit actif, les fosses nasales doivent être débouchées.

Il convient par conséquent de se moucher avant l'instillation du produit.

Si l'obstruction nasale (sensation de nez bouché) persiste malgré le traitement, consultez votre médecin afin qu'il réévalue le traitement.

En cas de traitement prolongé, un examen détaillé de la muqueuse nasale doit être réalisé.

Excipients à effet notable : En raison de la présence du chlorure de benzalkonium, ce médicament peut provoquer une gêne respiratoire.

EN CAS DE DOUCE, NE PAS HESITER A DEMANDER CONSEIL À VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACEIN.

Interactions médicamenteuses et autres interactions :

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre pharmacien.